

EPREUVES PRATIQUES ET ORALES

Dates	Série Economique et Sociale - ES	Série Littéraire - L	Série Scientifique - S
au cours du deuxième trimestre et avant le 31 mars	Travaux personnels encadrés (première)		
du lundi 24 avril au vendredi 28 avril	épreuves orales obligatoires et facultatives de langues rares et régionales danois - grec moderne - néerlandais - - basque - breton - catalan - langue d'oc - corse uniquement obligatoire : norvégien - suédois 9h00 -18h00		
du jeudi 20 au vendredi 28 avril	épreuves facultatives d'éducation physique et sportive 8h30 -18h00		
du lundi 24 au vendredi 28 avril	épreuves obligatoires d'éducation physique et sportive (*) 8h30 -18h00		
les 03, 04, 05 et 09 Mai	épreuves orales spécifiques des sections européenne et orientale 8h30 -18h00		
du mardi 09 mai au mercredi 17 mai	épreuves orales obligatoires(*) et facultatives de langues : italien - arabe - russe - portugais - chinois - hébreu - japonais - polonais - turc 8h30 -18h00	épreuves orales facultatives et obligatoires de langues (+LVA et LELE) : italien - arabe - russe - portugais - chinois - hébreu - japonais - polonais- turc 8h30 -18h00	épreuves orales obligatoires(*) et facultatives de langues : italien - arabe - russe - portugais - chinois - hébreu - japonais - polonais - turc 8h30 -18h00
les mercredi 10, 17 et 24 mai	épreuves orales facultatives de langues courantes : anglais - allemand- espagnol et LCA (latin - grec ancien) 14h00 -18h00		
du lundi 15 mai au mercredi 17 mai	épreuves orales obligatoires (*) et facultatives de créole 8h30 -18h00	épreuves orales obligatoires et facultatives de créole 8h30 -18h00	épreuves orales obligatoires (*) et facultatives de créole 8h30 -18h00
du lundi 15 mai au vendredi 19 mai	épreuve facultative de langue des signes française (LSF) 8h30-18h00		
du lundi 22 au mercredi 24 mai et du lundi 29 au mardi 30 mai	épreuves facultatives d'arts (sauf danse= jusqu'au 02 juin) 8h30-18h00		

Dates	Série Economique et Sociale - ES	Série Littéraire - L	Série Scientifique - S
du jeudi 1er au vendredi 09 juin	épreuves orales obligatoires de langues courantes (*) : anglais - allemand - espagnol 8h30 -18h00	épreuves orales obligatoires de langues courantes (+ LVA et LELE) : anglais - allemand - espagnol 8h30 -18h00	épreuves orales obligatoires de langues courantes (*) : anglais - allemand - espagnol 8h30 -18h00
du jeudi 1er au vendredi 09 juin			sciences de l'ingénieur (partie orale) 8h00 -18h00
			informatique et sciences du numérique (*) 8h00 -18h00
du mercredi 07 juin au vendredi 09 juin			évaluation des compétences expérimentales (candidats des lycées publics et privés sous-contrat uniquement)
du mercredi 07 au vendredi 09 juin		épreuves de droit et grands enjeux du monde contemporain 8h30 -17h30	
du lundi 26 au jeudi 29 juin		épreuves obligatoires d'arts plastiques, cinéma- audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre, danse (partie orale et pratique) 8h00 -18h00	
du vendredi 23 au mardi 27 juin	épreuves orales intégrées de français (toutes séries) et français-littérature (série L)		
du vendredi 23 au jeudi 29 juin	épreuves orales anticipées de français (toutes séries) et français-littérature (série L) (première)		
du vendredi 23 au jeudi 29 juin	Option internationale du baccalauréat épreuves orales de langue et littérature et histoire-géographie 08h30 - 18h00		

EPREUVES ECRITES

Dates	Série Economique et Sociale - ES	Série Littéraire - L	Série Scientifique - S
mercredi 29 mars	épreuves facultatives de langues rares écrites + épreuves écrites obligatoires de langues rares en " <u>dérogation langue maternelle</u> " (attention: conditions spécifiques) 14h00 - 16h00 ou 17h00 selon les séries		
vendredi 02 juin	Option internationale du baccalauréat langue et littérature 08h00 - 12h00		
	Abibac - Bachibac langue et littérature 14h00 - 18h00 (sf Abibac: 13h00-18h00)		

Dates	Série Economique et Sociale - ES	Série Littéraire - L	Série Scientifique - S
mardi 06 juin	Option internationale du baccalauréat (sauf chinois) histoire-géographie 08h00 - 12h00		
	Abibac - Bachibac - Esabac Histoire-géographie 13h00 - 18h00		
mercredi 07 juin	Esabac langue et littérature 14h00 - 18h00		
jeudi 15 juin	philosophie 8h00 - 12h00		
	français (première) 14h00 - 18h00	français et littérature (première) 14h00 - 18h00	français (première) 14h00 - 18h00
vendredi 16 juin	histoire-géographie 8h00 - 12h00		histoire-géographie 08h00 - 11h00
lundi 19 juin	sciences (première) 8h00 - 9h30		
	langue vivante 1 (partie écrite) 14h00 - 17h00		
mardi 20 juin	sciences économiques et sociales obligatoire : 8h00-12h00 spécialités (économie approfondie ou sciences sociales et politiques) : 8h00 - 13h00	littérature 08h00 - 10h00	physique-chimie 08h00 - 11h30
mercredi 21 juin	mathématiques 08h00 - 11h00		mathématiques 8h00 - 12h00
	langue vivante 2 (partie écrite) 14h00 - 16h00	langue vivante 2 (partie écrite) 14h00 - 17h00	langue vivante 2 (partie écrite) 14h00 - 16h00
jeudi 22 juin		Arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre, danse 14h00 - 17h30 ou langues et cultures de l'antiquité : grec ou latin 14h00 - 17h00	sciences de la vie et de la terre 14h00 - 17h30 ou sciences de l'ingénieur 14h00 - 18h00 ou écologie, agronomie et territoires 14h00 - 17h30

Dates	Série Economique et Sociale - ES	Série Littéraire - L	Série Scientifique - S
FIN DE SESSION			
vendredi 30 juin	12h00: Fin de saisie de <u>toutes</u> les notes		
lundi 03 juillet	<u>Fin de matinée</u> : Mise en ligne des statistiques avant délibération (moyenne par jury, par département, par académie et IDF)		
mardi 04 juillet	08h30 : Délibérations et retour des copies par les correcteurs		
mercredi 05 juillet	à partir de 10h00 : affichage des résultats		
du jeudi 06 au samedi 08 juillet	Oraux du second groupe dans les centres de délibération, N.B.: oraux du 2° groupe de langues (autres qu'anglais, allemand, espagnol) : le 6 juillet à 14h au S.I.E.C. remontée des notes dès la fin des délibérations et au plus tard le 08 juillet à 14h		
jeudi 06 juillet	09h00 : harmonisation des épreuves anticipées		
vendredi 07 juillet	12h00: Fin de saisie des notes des épreuves anticipées		
vendredi 07 juillet	de 13h à 17h : retour des copies en centre relais		
lundi 10 juillet	14h00: mise en ligne des résultats des épreuves anticipées		

(*) concerne uniquement les candidats des lycées privés hors-contrat, CNED et individuels
Pour les candidats des lycées publics et privés sous-contrat l'épreuve est évaluée en cours d'année (si l'enseignement est dispensé dans l'établissement pour les LV)